

168

Nº 202

Antonio Berbel  
e  
Hita

En la villa de Guin, provincia de Guipúzcoa, a las diez del día diez y nueve de julio de mil novecientos cinco, ante M. Filomeno Landa Jefe municipal de la misma, y M. Carlos Lizarri Secretario, compareció Don Fernando Berbel, natural de Garrocha, provincia de Almería casado, de edad de veintiseis años, carpintero, domiciliado en el barrio de Rehobia, número veintiseis de esta jurisdicción, solicitando la inscripción de un niño en el Registro civil, y se le oyo como padre del mismo declaró:

La persona a que se refiere es: Antonio Berbel e Hita  
nacido en Hondarribia (Guipúzcoa)

El día 28 de febrero 1974

Que dicho niño nació en el domicilio del declarante a las once horas del día de ayer.

Que es hijo legítimo del declarante y de su mujer María Paula Hita, natural de Rebollosa de Hita, provincia de Guadalajara, casada, de edad de veintiseis años, dedicada a ocupaciones domésticas, domiciliada en el domicilio de su marido.

Que es nieto por línea paterna, de M. Antonio Berbel, natural de Garrocha, y de Doña María Gaurio, natural de Gerona, casados, mayores de edad, labradores, domiciliados en el del declarante, y por línea materna de M. Gregorio Hita y Doña María Murga, naturales de Rebollosa de Hita, el primero viudo, mayor de edad, labrador, domiciliado en el pueblo de su naturalera y la segunda ya difunta.

Y que al expresado niño le han puesto el nombre de Antonio.

Leída íntegramente esta acta, e invitado al compareciente a que la lea y por si, le oír lo crea conveniente se estampó en ella el sello del Juzgado municipal, y firma de quien del Sr. Jefe de que certifico

*Filomeno Landa*

*Fernando Berbel Landa*

*Carlos Lizarri*

P: 1/2



## Tomo/Liburukia : 00026 - Página/Orrialdea: 168

En el presente documento constan los datos obrantes en la base central de datos de las personas inscritas en los Registros Civiles, dependiente de la SECRETARÍA DE ESTADO DE JUSTICIA, Ministerio de la Presidencia, Justicia y Relaciones con las Cortes. Este documento contiene la reproducción íntegra del asiento correspondiente obrante en Tomo **00026** página **168** de la Sección **1<sup>a</sup>** de este Registro Civil.

Irun , veinticinco de septiembre de dos mil veinticinco

P: 2/2

Asoc. Rep. Irun. Nicolás Guerendiain

FECHA Y HORA DEL DOCUMENTO  
25/09/2025 11:39

DIRECCIÓN DE VALIDACIÓN  
<https://sede.mjusticia.gob.es/es/comprobacion-autenticidad>

FIRMADO ELECTRÓNICAMENTE POR  
Secretaría de Estado de Justicia



RG:peHv-HUGa-UVjW-&6KD

DIRECTION  
DES  
PERSONNELS MILITAIRES  
DE L'ARMEE DE TERRE

ANNEXE à I. M. 2397/SEFAG/CAB/EMP du 3 février 1950

SECTION « RESISTANCE »

## DEMANDE

d'attribution de grade d'assimilation, de validation des services et campagnes et homologation de blessures de guerre, présentée par un déporté ou interné de la Résistance (1)

présentée par le déporté ou ~~l'interné~~ lui-même (1)

présentée au nom du déporté ou de l'interné décédé ou disparu (1)

par { Monsieur }  
          { Madame } NOM : BERBEL-HITA Prénom : Antonio

Adresse : 7 rue du Lavoisier Bas Quartier Heudaye 64700

en qualité de (2) .....

## AVIS IMPORTANT

Le demandeur est tenu de répondre aussi exactement que possible aux questions posées dans les différents paragraphes du questionnaire qui le concernent et de joindre les pièces justificatives qui y sont respectivement indiquées. Les demandes incomplètes ou insuffisamment précises pour pouvoir être examinées seront retournées pour être complétées.

Les personnes qui ont fait l'objet d'une homologation au titre F. F. C., F. F. I., ou R. I. F., qu'il s'agisse d'une homologation d'un grade d'assimilation d'officier ou de sous-officier, ou d'une homologation de services accomplis dans les F. F. C., F. F. I., ou la R. I. F. avec la qualité F. F. I. ou la mention « 2<sup>e</sup> classe » ne doivent remplir cet imprimé qu'en vue de :

- a. La validation de leurs services et campagnes ;
- b. L'homologation éventuelle de blessures de guerre.



## II. — COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ ET IMPORTANCE DE L'ACTION : (Indications détaillées et précises.)

Faire ressortir la continuité des services compte tenu de l'activité professionnelle.

Indiquer les responsabilités et les commandements assumés, les principales missions et opérations auxquelles vous avez participé, les actes qualifiés de résistance accomplis au sens de l'article 2 du décret n° 49-427 du 25 mars 1949.

Joindre tous attestations, documents ou copies certifiées conformes susceptibles de permettre la reconnaissance des services et, en particulier, copie des attestations ou certificats d'appartenance délivrés par le Ministère d'Etat chargé de la Défense Nationale ou les Généraux commandant les Régions.

*De Juillet 1940 au 26 Juillet 1943*  
*Distribution de propagande antinazi, aide au passage de la frontière*  
*d'Espagne à patriotes Français et résistants espagnols, constitution*  
*de groupes de résistance et recrutement de volontaires pour ces*  
*groupes*

## III. — GRADE D'ASSIMILATION OBTENU :

Nommé le ..... à .....

par (nom, pseudo, qualité) .....

aux fonctions de .....

avec le grade de ..... (Joindre une copie de la notification d'homologation.)

Indiquer l'unité, le réseau, le mouvement, l'effectif, le secteur soumis à votre autorité : .....

## IV. — ARRESTATION :

Indiquer lieu, date, cause, circonstances de votre arrestation, de votre internement ou de votre déportation : .....

*Arrestation le 26 Juillet 1943, sur dénonciation par distributions*  
*de propagande antinazi et appartenance à des groupes de Résistance*  
*Interne en France du 26-7-1943 au 24-1-1944. Déporté en Allemagne*  
*du 25-1-1944 au 22-5-1945*

## V. — DÉCORATIONS OBTENUES :

Références :

Citation à l'ordre :

N° de décision de .....

Légion d'Honneur..... décret du ..... J.O. du .....

Médaille militaire..... décret du ..... J.O. du .....

Médaille Résistance..... décret du ..... J.O. du .....

Page .....

**VI. — BLESSURES :** (ne concerne que les Déportés).

**A. Maladies assimilées à des blessures de guerre :**

Indiquer ci-dessous les maladies pouvant être assimilées à des blessures de guerre pour lesquelles l'homologation est demandée ;

Joindre obligatoirement copie certifiée du procès-verbal de la Commission de Réforme.

*Sequelles d'hémiplegie membre supérieur droit - Hémiplegie membre inférieur droit  
Asténie physique et psychique - Dyspnée bipostérieure - Rhumatisme polyarthritique  
Édenture - Sclérose pulmonaire - Congestion - Rhinite Troubles cardiaques.*

**B. Blessures de guerre :**

Indiquer ci-dessous les blessures réelles pour lesquelles l'homologation est demandée ;

Joindre obligatoirement et pour chaque blessure :

Un rapport détaillé relatant les circonstances exactes de la blessure (date, lieu, partie du corps touché, nature de la blessure, conditions dans lesquelles elle a été infligée). La déclaration doit, sauf impossibilité, être écrite de la main des intéressés et certifiée sur l'honneur ;

Des attestations d'au moins deux témoins dignes de foi. (Si les attestations demandées ne peuvent être fournies, en indiquer les raisons.)

Copie du procès-verbal de la Commission de Réforme ;

Toutes pièces justificatives, établissant d'une manière suffisamment précise, l'époque et la nature de la blessure, son imputabilité.

A Hendaye, le 29 Mars 1973

Signature de l'intéressé (1) :

*Berbel Antonio*

(1) Ou de l'ayant cause.

**Détail des pièces jointes :**

- N° 1 *Attestation Front National*  
2 *Mr. Pierre Ordoqui*  
3 *Certificat du Centre de Réforme*  
4  
5

6

FRONT NATIONAL

DE LUTTE POUR LA LIBERATION DE LA FRANCE

-:-:-:-

Union des Femmes  
pour la Défense de la Famille  
et la Libération de la Patrie

BIARRITZ, le 12 *Janvier* 1948

-----  
Front Patriotique des Jeunes

-----  
Francs-Tireurs  
et Partisans Français (FFI)

-----  
Milices Patriotiques

-:-:-:-

- Je soussigné, Fernand VAZQUEZ, ex-secrétaire  
Interrégional du FRONT NATIONAL pour le Sud-Ouest  
(zone Nord) déclare que le nommé :

*BERBEL Antoinette*

est entré en contact avec le C.M.R. du FRONT NATIONAL  
(FTPF) en *Janvier 1943* et a travaillé sous sa  
direction jusqu'à son arrestation le *26 Juillet 43*.

Il a été ensuite déporté en Allemagne le  
et rapatrié le *Mai 1945*

Le présent certificat lui est délivré pour servir  
et valoir ce que de droit.

L'ex-Secrétaire Interrégional du F.N.  
pour le Sud-Ouest (zone Nord).

*René Tanguy*  
*sy Victor*



EG/MRK

MINISTÈRE  
DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE

DIRECTION DES STATUTS  
ET DES SERVICES MÉDICAUX

Sous-Direction  
des Statuts de Combattants  
et Victimes de Guerre

Bureau des cartes  
de déportés et d'internés

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 19 Février 1973

## DÉCISION

portant attribution du titre de **DEPORTE RESISTANT**

(Loi n° 48-1251 du 6 août 1948). — ~~(Loi n° 48-1100 du 9 septembre 1948)~~  
~~(Loi n° 48-1100 du 9 septembre 1948)~~

Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre décide d'attribuer le titre

de **DEPORTE RESISTANT**

à M **onsieur BERBEL Antonio**

né le **18 Juillet 1905**, à **IRUN (Espagne)**

domicilié **Rue du Laveir 64700 HENDAYE**

~~à~~

, à

~~à~~

, à

Période d'internement prise en compte : **26 Juillet 1943 au 24 Janvier 1944**

Période de déportation prise en compte : **25 Janvier 1944 au 22 Mai 1945**

Carte n° **1.0.06.37099**

Pour le Ministre,  
Le Directeur des Statuts et  
des Services Médicaux,  
P. O. Le Chef du Bureau des  
Cartes de Déportés et  
d'internés

F. GUEZYNE

MINISTERE DES ARMEES

~~MINISTRE DE LA DEFENSE~~  
~~CHARGE DE LA DEFENSE NATIONALE~~

DIRECTION  
DES PERSONNELS MILITAIRES  
DE L'ARMÉE DE TERRE

SECTION RÉSISTANCE

MINUTE  
Modèle 315/024 - (m)

Référence I. M. n° 2397  
SEFAG/CAB/EMP  
du 3-2-1950

CERTIFICAT DE VALIDATION  
DES SERVICES, CAMPAGNES ET BLESSURES  
DES DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE

DECISION MINISTERIELLE N° 087/DIR

N° 65 000 ~~DPMATRES~~

NOM BERBEL PRÉNOMS : Antonio  
Né le 18.7.1905 à IRUN -Espagne-  
Bureau de recrutement : Classe : N° M° de recrutement :  
Déporté ~~surintendu~~ de la résistance (1). Carte n° 1006 - 37 099  
Interné du 26.7.1943 au 24.1.1944 Déporté du 25.1.1944 au 22.5.1945  
Rapatrié ~~en libéré~~ le (1) 23.5.1945 ~~DECES EN DÉPORTATION~~  
Le grade d'assimilation attribué à l'intéressé pour la période d'internement et de  
en vue de la liquidation de ses droits est : déportation

ISOLE

SOLDAT DE 2° CLASSE

SERVICE MILITAIRE ACTIF

Est comptée comme service militaire actif dans la zone de combat  
et dans une unité combattante la période

du 26 JUILLET 1943 au 22 MAI 1945  
Est comptée comme service militaire actif la période du /////  
au /////

CAMPAGNE 1939-1945

Déporté résistant, ~~Marine Résistant~~ (1)

Déporté résistant du 26 juillet 1943 au 22 mai 1945  
soit 2 ans, 3 mois, 27 jours de campagne double.  
Interné résistant du ///// au /////  
soit // ans, // mois, // jours de campagne simple.

Blessures de guerre :

Déporté résistant assimilé à un blessé de guerre.  
Considéré comme blessé le /////  
Déporté résistant blessé de guerre (blessures réelles) :  
Blessé //, le //, le //, soit : // BLESSURE.

Destinataire (2) :

Paris, le 25 JUIN 1973

- Monsieur Antonio BERBEL  
rue du Lavoir  
Bas Quartier

64700 HENDAYE

- Ex. C. : B.C.A.A.M. étrangers.

RT. 1667 - DPMAT. 69

(1) Rayer les mentions inutiles.

(2) Nom, prénoms et adresse complète.

Pour le Ministre et par délégation  
L'Administrateur Civil Hors Classe CALLEC  
Sous-Directeur,



PIERRE ORDOQUI

Hendaye le 3 Mars 1966

VILLA "ARARTEAN"

Rue du 11 Novembre

HENDAYE (B.P.)

TÉLÉPHONE : 26-75-82

Je soussigné, PIERRE ORDOQUI, excommandant du Bataillon Basque au 8 me. Régiment Mixte Marocain Etranger, certifie sur l'honneur les faits suivants :

- 1°)- Qu'en 1940 étant à l'arsenal de Lannemezan comme travailleur, j'ai rencontré Messieurs BERBEL HITA Antonio et HUERTA ECHEVERRIA Santiago, qui travaillaient à l'arsenal.
- 2°)- Que nous avons célébré une réunion au mois de juillet 1940 pour voir d'établir quelque chose qui puisse aider la France, et que nous nous sommes mis d'accord pour le suivant : Messieurs BERBEL HITA Antonio et HUERTA ECHEVERRIA Santiago essaieraient d'aller à Hendaye, en zone occupée et moi j'irai dans les montagnes dans les Hautes Pyrénées, d'où je me remettrais en contact avec eux afin de continuer la lutte avec les moyens que nous pourrions avoir.  
Nous avons établi le contact, vers le mois de Décembre 1940 et avons commencé le travail de résistance dans des conditions très difficiles, en facilitant le passage en Espagne de patriotes et en contactant des patriotes Français et des Anti-Franquistes espagnols, pour constituer des groupes d'appui et information, en vu d'autres actions plus importantes.
- 3°)- Que Messieurs BERBEL HITA Antonio et HUERTA ECHEVERRIA Santiago furent arrêtés le 26 Juillet 1943, par la Gestapo accusés de faits de résistance, comme formation de groupes Anti-Allemands, distribution de propagande hostile et informations à l'ennemi, puis déportés en Allemagne des suites de leurs activités.  
Je peux affirmer que pendant la période de temps que ces messieurs ont été en contact avec moi et après, pendant la déportation, selon mes renseignements, ont toujours observés un conduit honorable, cela est prouvé de plus par le fait qu'aucune arrestation ultérieure ne s'est produite à conséquence de leurs arrestations.

En foi de quoi je délivre la présente attestation, pour servir et valoir ce que de droit.

V U

Hendaye le 3 Mars 1966

Pour la certification  
de M. Pierre Ordoqui  
Hendaye le 9 mars 1966  
Le Maire,  
Jordy



COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
HENDAYE, le 23.3.66  
LE MAIRE,

.../...

domicile à HENDAYE par un Officier de la Gestapo et plusieurs autres venus de BORDEAUX, dans les circonstances suivantes: Il avait contacté un nommé Pedro GARCIA DE DIEGO, Membre d'un Groupe de Saint Jean de LUZ, et, avait chargé son comarade de Groupe HUERTA Echeverria SANTIAGO de remettre des appels invitant les Ressortissants Espagnols à rejoindre la Résistance Française et à soutenir son action. Cet appel émanait de Mr Juan NEGRIN, ancien Président de la République Espagnole.

Pedro GARCIA remit un exemplaire à une femme Italienne qui s'avéra appartenir au dispositif de dénonciation montée par la Gestapo. Le policier POINSOT, avec le traître GIRET, déjà évoqué dans l'attestation de Mr Fernand VAZQUEZ (10 Mars 1953) et ESNAL Jean (28 Mars 1953). DCDG

GIRET avait dénoncé quelques Membres du Groupe de Biarritz, Pedro GARCIA de DIEGO en liaison avec ce groupe avait été pris en filature. L'attitude de la femme, la faiblesse de Pedro GARCIA constituent les éléments de l'affaire, dont le principal responsable reste l'ignoble individu GIRET, passé à la solde de la Brigade du Policier anti-Français POINSOT, auquel il livra de nombreux Résistants qui ne précédèrent.

Les efforts déployés par un groupe de Francs Tireurs et Partisans Français, spécialement chargé par mon Etat-Major Inter-régional de rechercher et d'abattre GIRET, à Saint-Paul-Lès DAX, et sur la CÔTE BASQUE, échouèrent malheureusement le traître ayant gagné la ZONE SUD.

Il fut en prison à BAYONNE - BORDEAUX - COMPIEGNE puis DEPORTE à BUCHENWALD

RAPATRIE le 26/05/1945

En foi de quoi nous délivrons la présente pour faire et valoir ce que de droit.

à PARIS, le 22 Septembre 1967 -

Le Liquidateur National

M. Mugnier



Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Croix de Guerre avec palme,  
Rosette de la Résistance,  
Interné Résistant,  
Médaillé des Evadés.



10-3-49 n° 351 B P B

5<sup>e</sup> RÉGION MILITAIRE

COMMISSION DÉPARTEMENTALE de Basses Pyrénées

COMMISSION RÉGIONALE de Boulogne

PRÉSIDENT de la Commission Régionale C<sup>o</sup> Taurant

Case à remplir par l'Autorité Militaire

| CATÉGORIES     |                |                        |
|----------------|----------------|------------------------|
| A              | C <sub>2</sub> | Déportés Rapatriés     |
| B              |                | Déportés non rapatriés |
| C <sub>1</sub> |                | Posthumes              |
|                |                | Disparus               |
|                |                | Pensionnables          |

21 AVR 1952

N° 17725

Armée

HOMOLOGATION de GRADE F. F. I.

# Certificat d'Appartenance

NOM : BERBEL PRÉNOMS : Antoine

(en Capitales)

PSEUDONYMES SUCCESSIFS : \_\_\_\_\_

(souligner le plus connu)

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : 18-7-1905 Trin (Espagne) NATIONALITÉ : Espagnole

ADRESSE ACTUELLE DE L'INTÉRESSÉ : Rue du Capoir - Bas-Quartier - Hendaye

(ou dernière adresse connue. Pour les ayant eues, l'adresse est à indiquer page 5)

PROFESSION : Ébéniste - Menuisier

TITRES UNIVERSITAIRES : \_\_\_\_\_

ÉCOLES MILITAIRES : \_\_\_\_\_

GRADE au 1<sup>er</sup> Juin 1940 : \_\_\_\_\_

(active ou réserve)

DERNIER GRADE : ACTIVE \_\_\_\_\_ RANG DU : \_\_\_\_\_ ARME OU SERVICE : \_\_\_\_\_

RÉSERVE \_\_\_\_\_

## ÉTAT SUCCINCT DES OCCUPATIONS LÉGALES À TITRE CIVIL OU MILITAIRE DE JUIN 40 À LA LIBÉRATION.

Pour les CIVILS, indiquer les domiciles, adresses professionnelles, employeurs successifs.  
Pour les MILITAIRES, donner les différentes affectations, nominations, fonctions. Pour les prisonniers de guerre, indiquer le nom de l'offlag ou du stalag, la date et le motif du rapatriement.  
Indiquer s'il y a lieu la date à laquelle vous avez renoncé à la vie familiale, aux occupations légales

DATES

Rue des Réservoirs, "Charisima" Hendaye. - Union 1940 à

de Meubles "Bidarra" Behobie. - Juin 1943.

Gelecha R. I. F. - C. N. H.

Proposition: Révisé N° 9154/R du 19-12-51

1<sup>er</sup> Appel: N° cu

2<sup>nd</sup> Appel: N° cu

DATES DE SERVICE

ENTRÉE : \_\_\_\_\_

ARRÊTÉ : \_\_\_\_\_

LIBÉRÉ ou RAPATRIÉ : \_\_\_\_\_

DÉCÈS : \_\_\_\_\_

DISPARU : \_\_\_\_\_

FIN DE SERVICE : \_\_\_\_\_

Révisé - RIF

D. P. I.

(Lettre B)

14-12-51

**SERVICES effectués dans la RÉSISTANCE et les F.F.I. et aussitôt après la libération.**

**I - RÉSISTANCE INDIVIDUELLE** du ..... au ..... Exposer l'activité.  
avec lieux, dates, références.

**II - RÉSISTANCE ORGANISÉE**

**A - INDICATIONS de BASE**

| Dates               | Nom du Mouvement<br>n° matricule | Adhésion donnée à<br>non pseudo, fonction | Nom, effectif, secteur de la formation (1)<br>nom et pseudonyme du Chef |
|---------------------|----------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| du février<br>43    |                                  |                                           |                                                                         |
| au juillet<br>du 43 | F.N.                             | Fernand Vargues<br>et Victor              | Antoine Bayonne<br>sans autres membres                                  |
|                     |                                  |                                           |                                                                         |
|                     |                                  |                                           |                                                                         |
|                     |                                  |                                           |                                                                         |

**B - COMPTE RENDU de L'ACTIVITÉ** en l'exposant par **phases successives** correspondant à une même nature et importance de l'action et en mettant en évidence sous la forme indiquée et s'il y a lieu les nominations. Faire ressortir la continuité des services compte tenu de l'activité légale le cas échéant. Indiquer les blessures, arrestations, autres circonstances ayant amené à modifier ou suspendre l'activité, à changer de secteur.

Nommé le ..... à ..... par .....  
aux fonctions de ..... avec le grade de .....  
Unité, effectif, secteur ainsi soumis à votre autorité .....  
(S'il y a lieu)

Services Accomplis  
Principales  
Missions  
et Opérations  
Blessures, le tout  
avec  
Lieux et Dates

à Hendaye - de Janvier 1943 - Juillet 43  
Conférence, acheminement et distribution  
de tracts pour le compte du Front National

(1) Spécifier s'il s'agit d'un Maquis, Corps-Franc, Service, État-Major... Ne pas omettre le Département.

**IV — SERVICES effectués après la libération.** Indiquer l'affectation reçue, la date d'engagement ou de mise en congé les emplois civils ou militaires jusqu'au 15 Octobre 1944 au moins. Il y a avantage à énumérer les unités d'affectation jusqu'à la démobilisation, pour faciliter la mise à jour des états de Service le cas échéant.

**V — SIGNATURE DE L'INTÉRESSÉ :**

ou de l'ayant cause ou de l'autorité ayant rempli le présent dossier

Nom *Berbel Antoine*

Qualité *Déporté*

A *Hendaye*, le *11 Février 1948*

Signature

*Berbel Antoine*

**AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE OU DE LA SOUS-COMMISSION RÉGIONALE**

Qualité *R.I.F. reconnu*

en date du *30 OCT 1948*

*Temps entier*  
du *1-1-43* au *26-7-43*

*2<sup>e</sup> Classe*

**LES MEMBRES**

Noms :

*Lt. Clavaret, Lt. Esquerré, Ct. Lhotelier, Cap. Marty, Ct. Heutquet*  
*O. R. A. - F. T. P. - C. F. L. - Déportés*

Mouvements  
représentés :

Signatures :

*[Signatures]*

**LE PRÉSIDENT**

*Le Capitaine, M. Lamilly*

*P. 17*

**AVIS OU DÉCISION DE LA COMMISSION RÉGIONALE**

en date du *12. 11. 1948*

*2<sup>e</sup> classe R.I.F.*

*af. du 1-1-1943*

**LES MEMBRES**

Noms :

Mouvements  
représentés :

Signatures :

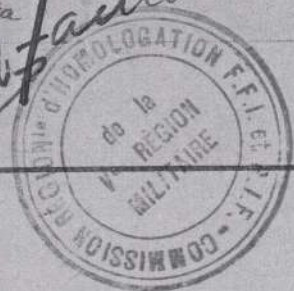
*M. Curval*  
*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*

*M. Castaing*  
*(L. Ben. Feltus)*  
*[Signature]*  
*[Signature]*

**LE PRÉSIDENT**

*[Signature]*

*[Signature]*  
*(F.N.)*



CASE RÉSERVÉE

# Renseignements concernant les Posthumes, Disparus et Déportés (1)

à fournir aussi complètement que possible

NOM BERBEL Prénoms Antoine  
 DATE ET LIEU DE NAISSANCE 18-7-1905 à Trén (Espagne)  
 SITUATION DE FAMILLE, NOMBRE D'ENFANTS : Marie 3. enfants  
 NOM, ADRESSE, QUALITÉ de L'AYANT-CAUSE (mère, veuve...)

Lieu, Date, Cause et Circonstances du décès, de l'arrestation ou de la déportation.

Arresté à Hendaye le 26 juillet 1943. 'activité' clandestine contre l'occupant.

Autorités ayant procédé à l'arrestation, interrogatoires et sévices éventuellement subis, jugements prononcés :

Arresté par la Gestapo, interrogé par la brigade de police spéciale dirigée par Poinssot à Bordeaux et passé à Tabac, comme la plupart pas de jugement.

Lieux de détention en France, date de déportation et camps de déportation successifs avec les dates de transferts. Indiquer la situation dans les lieux de détention. Matricule, block, commandos... Les emplois tenus, l'activité clandestine éventuellement.

Frausni à Bayonne (villa Chapin) jusqu'au 1<sup>er</sup> Septembre 1943 puis à Bordeaux Bordeaux "C<sup>ue</sup> Boudier" au Fort du A. au 17 Janvier 1944. puis à Compiègne jusqu'au 25 Janvier 1944 déporté pour Buchenwald (Allemagne) arrivant le 29 Janvier 1944 déporté le 11 Avril 1945 Matricule 43610-161-38. Commando Gurlaff. West. Travailleur ! Libéré le 11 Avril 1945, par nous même avant l'arrivée des Troupes Américaines. rentré le 26 Mai 1945.

IV organisé dans le groupe Espagnol, entrepris au comité international. sous la direction de Mito.

(1) Fournir également des renseignements pour les personnels des F.F.I. détenus en France qui ont échappé à la Déportation.

Un certificat de déportation ou toute autre pièce officielle a-t-il été délivré, par quel organisme, à quelle date et sous quel numéro ?

*Certificat de déportation délivré par Le Directeur Départemental du Ministère des Prisonniers Déportés et Réfugiés de Bayonne, le 5 juillet 1945. sous le n° 005439.*

L'acte de décès a-t-il été établi, et par quelle autorité. Comporte-t-il la mention Mort pour la France.  
(Posthumes et Déportés non rapatriés)

Pour les Déportés, fournir si possible, à titre indicatif les renseignements ci-après : une solde de captivité, une délégation de solde, ou des allocations militaires ont-elles été payées et depuis quand ?

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ajoutés sur demande de la Commission Nationale :

Signature de l'Intéressé :

(ou de l'ayant cause, ou de l'autorité)  
ayant établi le présent questionnaire)

*Berbel Antoine*  
*Déporté*

A

*Heudaye*, le *14 Février 1948*

(Nom, qualité)

*Berbel Antoine*

CASE RÉSERVÉE AU JURY D'HONNEUR DES DÉPORTÉS.

43610

Fr.

38<sup>09</sup> j.

Berbel  
Tischler

88

KL.: Waiman-Buchenwald

**Meerschaaum**

Lagerstufe:

Häftl.-Nr.:

43.610



# Häftlings-Personal-Karte

Fam.-Name: Berbel  
Vorname: Hita, Antonio  
Geb. am: 15.7.05 in: Irun  
Stand: verh. Kinder: 2  
Wohnort: Hendaye, Basses-Pyrénées  
Strasse: Maison Churioenia  
Religion: r.k. Staatsang.: Spanien  
Wohnort d. Angehörigen: Heimfrau:  
Dolores B., Hendaye,  
W.O.  
Eingewiesen am: 29.1.44.  
durch: B.D.G. Paris  
in KL.: Buchenwald  
Grund: Polit. Spanier  
Vorstrafen: keine

## Überstellt

am: ..... an KL.  
am: ..... an KL.  
am: ..... an KL.  
am: ..... an KL.  
am: ..... an KL.

## Entlassung:

am: ..... durch KL.:

mit Verfügung v.:

## Personen - Beschreibung:

Grösse: 167 cm  
Gestalt: mittelst.  
Gesicht: oval  
Augen: braun  
Nase: leichtgeb.  
Mund: wulstig  
Ohren: angew.  
Zähne: 3 fehlen  
Haare: schwarz  
Sprache: span., franz.

Bes. Kennzeichen: keine

Charakt.-Eigenschaften:

Sicherheit b. Einsatz:

**I. T. S. FOTO Nr. 444 d**

Körperliche Verfassung:

4740

## Strafen im Lager:

Grund:

Art:



Fotofilm erfüllt

KL.:

BUCHENWALD

Meerscham

Häftl.-Nr.:

43.610

S

## Häftlings-Personal-Karte

Fam.-Name: Berbel - Hita

Vorname: Hita Antonio

Geb. am: 18. 8. 1905 in: Irún

Stand: verh. Kinder: 2

Wohnort: Churruena, bei Hendaye

Strasse: Dep. Basses Pyrénées Fr.

Religion: r. k. Staatsang.: Spanien

Wohnort d. Angehörigen: Frau:

Dolores B. Churruena

W.o.:

Eingewiesen am: 29. 1. 1944

durch: BDS Paris

in KL.: Buchenwald

Grund: Polit. Span.

Vorstrafen:

Überstellt

am: an KL.

am: an KL.

am: an KL.

am: an KL.

am: an KL.

am: an KL.

Entlassung:

am: durch KL.:

mit Verfügung v.:

Personen - Beschreibung:

Grösse: cm

Gestalt:

Gesicht:

Augen:

Nase:

Mund:

Ohren:

Zähne:

Haare:

Sprache:

Bes. Kennzeichen:

Charakt.-Eigenschaften:

Sicherheit b. Einsatz:

I. T. S. FOTO Nr. 412 d

Körperliche Verfassung:

Strafen im Lager:

Grund:

Art:

Bemerkung:

Military Government questionnaire exist

Polit N° 43610

Span.

Berbel

Hita Antonie

18.8.05

Irun

Tischler

eingel.: 29. Jan. 1944

EDES Paris

(255) 24 987

...Span.....Häftling

Häftlings Nr. 43.610.....

Zuname .B.e.r.b.e.l..... Vorname ..Hita *Antonio*..... Beruf Tischler..

Geburtstag ...18.8.05..... Geburtsort Irun.....

Religion rk... verh. led. verw.gesch.Kinder. 2... Staatsangehörigkeit Span..

Anschrift der Angehörigen .Ehefrau: ~~Mendo~~ *Do* Dolores. B.....

..... Churioenia, Prov.Hendaye, Dep.Basse Pyrenees, ..

Frankreich

✓ Letzter Wohnort des Häftlings ..W.Q.....

Sozialversicherung .....

Verhaftet am...28.6.43..... durch Kripo/Stapo *BDS Paris* *Hendaye*.....

In Schutzhaft seit..... Im K.L.Bu. seit *29. 1. 1944*.....

Entlassen/überführt am ..... nach .....

Zahl der Vorstrafen ..... Art der Vorstrafen .....

..... Jahre Strafhaft verbüßt bis jetzt.

Bemerkungen: .....

*Berbel Hita Antonio* 5436

**Gegenstand** .....

| Einkaufs-Best.-Nr. |             | Rechnungs-Datum | Lieferant | Stück |         |
|--------------------|-------------|-----------------|-----------|-------|---------|
|                    | vom         |                 |           | Zahl  | Gewicht |
| 43610              | Antoni      |                 |           |       |         |
|                    | Barbel-Hita |                 |           |       |         |
|                    | 18 . 7 . 05 |                 |           |       |         |
|                    |             |                 |           |       |         |
|                    |             |                 |           |       |         |

## MILITARY GOVERNMENT OF GERMANY

VERFÜGUNGSBEFEHL FÜR EINEN GEFANGENEN  
ORDER FOR DISPOSAL OF INMATES

An den Leiter Buchenwald  
The Officer in Charge of \_\_\_\_\_  
(Name des Lagers)  
(Name of Camp)

Am 6<sup>th</sup> Tage des may 1945 wurde  
On this day of the

die Strafsache des Berbel, Antinio  
case of \_\_\_\_\_  
(Name des/der Gefangenen)  
(Name of Inmate)

Nummer 43610 der/die sich in Ihrer Gewahrsame befindet, überprüft durch einen  
number now in your custody was reviewed by a

Ausschuss bestehend aus:  
Committee consisting of:

|                 |                           |                         |
|-----------------|---------------------------|-------------------------|
| _____<br>(Name) | _____<br>(Rang)<br>(Rank) | _____<br>(Org)<br>(Org) |
| _____<br>(Name) | _____<br>(Rang)<br>(Rank) | _____<br>(Org)<br>(Org) |
| _____<br>(Name) | _____<br>(Rang)<br>(Rank) | _____<br>(Org)<br>(Org) |

Dieser Ausschuss hat entschieden und angeordnet, dass Gefangener (e)  
It is the finding and order of this Committee that the said inmate

Berbel, Antinio hiermit  
\_\_\_\_\_  
(Name des/der Gefangenen)  
(Name of Inmate) shall be

a. zu entlassen ist  
released forthwith

~~in Haft zu behalten ist~~ Strafanstalt  
~~detained is~~ penal institution

~~in Haft zu behalten ist~~ Kriegsgefangenenlager  
~~detained is~~ P.O.W. Annex

Nichtzutreffendes ist durchzustreichen  
Delete those not applicable by striking out

Verteilung: Lagerkommandant (1)  
Distribution: Camp Commandant

MG/PS/G/14

**MILITARY GOVERNMENT OF GERMANY**  
**FRAGEBOGEN FÜR INSASSEN DER KONZENTRATIONSLAGER**  
**CONCENTRATION CAMP INMATES QUESTIONNAIRE**

Buchenwald April 20, 1945  
Name des Konzentrationslagers Datum  
Name of Concentration Camp Date

Buchenwald- Weimar  
Ort  
Location

43610 B E R B E L Antonio  
Name des Lagerinsassen Zuname First Vornamen  
Name of Inmate Last Initial

M. July 18, 1905  
Geschlecht Geburtsdatum  
Sex Date of Birth

Spanish Catholic  
Staatsangehörigkeit Glaubensbekenntnis  
Nationality Religion

Maison "Churioennia", Hendaye (Basses-Pyrenees) France  
Wohnungsanschrift  
Home Address

Furniture-maker  
Beruf  
Occupation

July 28, 1943 Gestapo  
Datum der Verhaftung Durch Wen  
Date of Arrest By whom

Hendaye, France  
Ort der Verhaftung  
Place of Arrest

Relations with the groups of rsistance and anti-Nazi  
Grund für Verhaftung propaganda  
Reason for Arrest

same as above  
Anklage erhoben  
Charges Made

Erkennendes Gericht  
Court Trying Case

Namen der Richter  
Names of Judges

Urteil  
Sentence

Prison Bayonne: 1 month  
Bordeaux (Fort HA): 6 months  
Buchenwald: 15 months  
Wo in Haft gewesen und wie lange  
Place of Detention Giving Dates

Einzelheiten betreffend die Haft, m besonderen etwaige grausame Behandlung und Zeit derselben, Gründe hierfür und die Namen der Täter, falls bekannt:

Usual ill-treatment inflicted upon all camp inmates  
Give particulars of confinement including any inhumane treatment with dates, reasons and names of perpetrators, if known :

Stellungen, die Sie während der Haft hatten  
Positions held during confinement :

Haben Sie jemals der NSDAP, deren Gliederungen, angeschlossenen Verbänden oder betreuten Organisationen angehört ?  
Have you ever belonged to the Nazi Party or any of its affiliated or subordinate organizations ?

Falls ja, geben Sie die Organisationen, die Zeit der Mitgliedschaft und die von Ihnen bekleideten Ämter an :  
If so, list Organizations, dates of membership and positions held :

KL. BUCHENWALD

(Männer)

T/D Nr.

935488

BERBEL

NAME

Hita Antonio

Vorname

18. 8. 05

Geb.-Datum

Trun

Geb.-Ort

43610

Häfl.-Nr.

Häfl. Pers. Karte . . . . . ☒Effektenkarte . . . . . ☐Effektenverzeichnis . . . . ☐Postkontr.-Karte . . . . . ☐Schreibst.-Karte . . . . . ☒Häfl. Pers. Bogen . . . . . ☒Revierkarte . . . . . ☐Krankenblätter . . . . . ☐Arbeitskarte . . . . . ☒Geldverw.-Karte . . . . . ☐Nummernkarte . . . . . ☒Mil. Gov. Quest. . . . . ☒Order f. Disp. . . . . ☒Todesmeldung . . . . . ☐Soz. Vers. Unterlagen . . . ☐Zahnbehandlungskarte . ☐Korrespondenz . . . . . ☐. . . . . ☐. . . . . ☐. . . . . ☐. . . . . ☐. . . . . ☐

Dokumente:

|   |   |  |
|---|---|--|
| 8 | 9 |  |
|   |   |  |

Inf. Karten:

Bemerkungen:

Umschlag-Nr.:

11000

# NORTH WEST EUROPE 1:250,000

190,000 m. E.

200

Breteil

1

2

2°30'

320,000 m. N.  
49°30'

Gisors

300

9



29

Geben Sie Ihre Militärdienstzeit unter Angabe der Organisationen, Daten und des Dienstranges an  
 List periods of military service giving organizations and dates as well as ranks held :

During Spanish civil war

Geben Sie Tatsachen an, die Ihre etwaige Gegnerschaft gegen die Nationalsozialisten erkennen lassen, sowie diesbezügliche Tätigkeiten :

List any facts indicating anti-Nazi attitude or activities :

The accusation speaks for itself

Geben Sie Ihre Beschäftigung durch Regierungs- und NSDAP Behörden einschliesslich die Art der Beschäftigung und wie Sie diese Anstellung erhalten haben :

List any employment by governmental or Nazi Party agencies, giving nature of duties and method of appointment :

Waren Sie vom Militärdienst zurückgestellt ?  
 Were you deferred from military service ?

Wann ?  
 When ?

Warum ?  
 Why ?

Sind Sie jemals wegen einer strafbaren Handlung verurteilt worden ?  
 Were you ever convicted of any criminal offense ?

Falls ja, geben Sie hier in jedem einzelnen Fall Datum, Gericht, Urteil, die strafbare Handlung und das Datum der Haftentlassung :

If so, give date, court, sentence, offense and date of release in each case :

Wohin beabsichtigen Sie zu gehen, falls Sie aus der Haft entlassen werden ?  
 If released from detention, where do you intend to go ?

Hendaye, France

Geben Sie die Namen und die Anschriften dreier vertrauenswürdiger Personen an, die in dem Orte wohnen, wohin Sie gehen wollen und die für Sie bürgen können :

Give names and addresses, if known, of three reliable persons living in the locality where you intend to go, who can vouch for you :

Enrique Gajate, Hendaye, France

Fernando Arnou,

Mme Julia, vve de Francisco, Hendaye, France

Gezeichnet  
 Signed

Antoni Bestel

Release

Entscheidung des Ausschusses  
 Decision of the Board

Endgültige Verfügung betreffend den Lagerinsassen  
 Final disposal of inmate

Gezeichnet  
 Signed

Vorsitzender des Ausschusses  
 Presiding Officer of Board

1st Lt AC 5 May 45

Rang  
 Rank

Waffengattung  
 Branch

Datum  
 Date

AUSSCHUSS  
 BOARD

Allen B. Michell

Col.

GSC

Name

Rank

Branch

T. A. Taracouzio

Capt.

AUS

Name

Rank

Branch

Leonard M. Bessman

Capt.

Inf. (CIO)

Name

Rank

Branch

Cyrus W. Sturgis jr.

1st Lt.

A. C.

Name

Rank

Branch

Arbeitskommando:

Geb.: 19.7.20 in

Führung:

Eingel. am: 28.5.42 be

Entlassen

Übe